

Stratégie du PAT de niveau 2 de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné

STRATEGIE DU PAT DE LABELLISATION NIVEAU 2 - 2024-2029 [VALIDEE EN BUREAU DU 31/05/2024]

Thème	Enjeu	Priorité
Circuits alimentaires : Pour développer la production et la consommation locale de proximité	Mettre en valeur les produits locaux et l'offre de productions locales	Valoriser les producteurs et les produits locaux et améliorer la visibilité des fermes
		Soutenir des démarches de qualité, filières et projets durables
		Valoriser les exploitations agricoles vertueuses
	Favoriser les liens du producteur au consommateur	Renforcer la collaboration entre acteurs (exploitants agricoles, professionnels artisans, commerçants et transformateurs, consommateurs)
		Participer à l'amélioration de la logistique des circuits courts
		Renforcer l'attractivité des marchés et valoriser les productions locales sur les marchés
	Contribuer au bien manger	Améliorer les pratiques alimentaires au sein des collectivités et de la restauration collective
		Sensibiliser le grand public pour aller vers une alimentation individuelle saine et durable
	Transitions agricoles : Pour aller vers une agriculture nourricière et qui protège l'environnement	Veiller au maintien du nombre d'exploitations agricoles et favoriser l'installation par rapport à l'agrandissement
Privilégier la transmission des exploitations de petites et moyennes tailles et limiter l'agrandissement		
Réfléchir au sujet du logement des exploitants et salariés agricoles		
Veiller au maintien de la destination agricole nourricière du foncier et protéger les terres agricoles		Soutenir et dynamiser une agriculture nourricière du territoire
		Lutter contre la spéculation foncière pour préserver les terres agricoles
		Faciliter les échanges parcellaires, afin de valoriser les sièges d'exploitation et de mettre en place des pratiques agricoles plus vertueuses
Engager l'agriculture dans la lutte contre le changement climatique et la protection de la biodiversité		Promouvoir l'agriculture biologique
		Accompagner et privilégier le développement de productions moins consommatrices en eau et en énergie
		Participer à faire évoluer les pratiques pour faire face au changement climatique, préserver les ressources naturelles, limiter l'appauvrissement du sol et les émissions de GES et stocker le carbone
Précarité et gaspillage alimentaire : Pour permettre l'accès de tous à une alimentation saine	Lutter contre la précarité alimentaire	Participer à la structuration du don alimentaire de qualité et à la mise en réseau des acteurs de l'aide alimentaire
		Faciliter l'accès des publics précaires et ayant des difficultés de mobilités aux dispositifs d'aide alimentaire
	Diminuer le gaspillage alimentaire	Participer à la réduction des surproductions agricoles et invendus commerciaux et inciter au développement du don de qualité
		Inciter à la réduction du gaspillage alimentaire en restauration collective et dans les foyers
	Eduquer à l'alimentation comme enjeu de santé et d'environnement	Utiliser des ressources foncières (non exploitable en agriculture) comme outil éducatif à l'alimentation durable et locale
		Proposer un programme d'action grand public autour de l'alimentation saine et durable